



NOTE 017

Vendredi 12 avril 2024

DE : La présidente Michèle Mases-Faussier

Bureau

**A : Mesdames et Messieurs les membres du club
Bordeaux bridge club esprit des lois**

Notre nouvelle équipe n'a pas pu maintenir au mois d'avril le tournoi et le repas traditionnel du 1^{er} mardi du mois. Les délais d'organisation, d'inscription, de recherche d'arbitre étaient trop courts !

D'autres manifestations festives sont prévues :

- Un apéritif mercredi le mercredi 17 avril à la fin du tournoi.
- Un dîner le 14 mai 2024 après un tournoi à 18h (sur inscription)
- Un dîner le 11 juin 2024 après un tournoi à 18h (sur inscription)

Nous comptons sur vous tous, adhérents de notre club, habitués des tournois ou/et membres de l'école de bridge.

Vous le savez, les locaux sont un sujet majeur pour l'année à venir.

Vous êtes partie prenante de la vie du club, nous avons besoin de l'implication de tous pour que notre déménagement soit une évolution positive pour la bonne marche du club au bénéfice de tous ses adhérents.

Si vous connaissez des biens en location qui pourraient rentrer dans nos critères, merci de nous en informer.

Pierre Lacoste Lagrange, René Naudot et Gérard Petitjean ont été mandatés par notre conseil d'administration pour gérer ce dossier. N'hésitez pas à leur

faire part de vos suggestions. Elles seront les bienvenues et nous aideront dans notre recherche.

Coordonnées :

Pierre Lacoste Lagrange : patrick@lacostelagrange.fr
René Naudot : renenaudot@ymail.com
Gérard Petitjean : gpetitjean@gmail.com

Merci de votre implication.

Recherche de locaux

Date butoir : Juin 2026.

Ce sera la fin de notre bail qui ne sera pas renouvelé, notre propriétaire ayant souhaité récupérer les lieux. Suite à la dénonciation de notre bail, nous pouvons déménager sans préavis.

Critères pour la recherche de nouveaux locaux :

- Surface : minimum 160 m² avec une ou deux grandes salles pouvant accueillir 25 tables de bridges, un bureau, un stockage, deux WC dont un handicapé.
- Loyer : Maximum TTC 3000 € par mois. (Notre loyer actuel est de 1610 €).
- Rez-de-chaussée ou à l'étage avec ascenseur afin de permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite.
- Un point d'eau pour bar et cuisine – WIFI.
- Possibilité de faire de légers travaux de rafraichissement et d'aménagement.
- Dans le centre de Bordeaux avec un arrêt de tram à proximité.

La secrétaire
Geneviève Reiter